

DOSSIER DE PRESSE

Commission Permanente du Conseil régional du
Grand Est

Vendredi 26 juin 2026

SOMMAIRE

1. La Région Grand Est aux côtés de l'Union Internationale des Alsaciens page 3
2. Ligne Thionville-Bouzonville-Creutzwald-Forbach : poursuite des études page 4
3. Fret ferroviaire et fluvial : investir dans les ports intérieurs pour décarboner le transport de marchandises page 5
4. SERM de Reims : le projet prend forme !..... page 7
5. Projet Ageli Impact : renforcer la souveraineté industrielle et énergétique Française page 8
6. La Région Grand Est mobilise 4 millions d'euros supplémentaires pour accélérer la modernisation de l'industrie régionale page 9
7. Du laboratoire au territoire : soutien à 42 initiatives de culture scientifique..... page 11
8. « Résilience des forêts » : un nouveau dispositif pour adapter les forêts au changement climatique..... page 13
9. Culture : 4 millions d'euros pour la rénovation et l'extension de l'Opéra-Théâtre de l'Euro-métropole de Metz..... page 14
10. Création numérique et jeu vidéo : une aide de 197 000 euros pour 13 projets Innovants page 15
11. Le Tour de France 2028 fera rayonner les territoires du Grand Est page 16

1. La Région Grand Est aux côtés de l'Union Internationale des Alsaciens

Réunis en Commission permanente le 26 juin, les élus régionaux ont accordé une subvention de 55 000 euros à l'Union Internationale des Alsaciens (UIA) afin de soutenir ses activités pour les années 2026 et 2027.

Cette aide régionale permettra à l'UIA de poursuivre ses actions de promotion de l'Alsace et, plus largement, du Grand Est à l'international. Grâce à un réseau de 70 associations et 20 délégations implantées dans le monde, le financement régional a notamment permis à l'association de réunir les acteurs économiques et diplomatiques pour un échange croisé sur le Portugal, ainsi que d'accompagner des entreprises à capitaux étrangers en Alsace.

Pour la suite, les financements régionaux contribueront notamment à l'organisation d'événements dans une dizaine de pays (Allemagne, Afrique du Sud, États-Unis), autour de la culture, du tourisme, de l'économie et de la gastronomie, ainsi qu'à des actions structurantes menées sur le territoire, comme l'Alsace Fan Day le 24 juin prochain ou la Journée annuelle des Alsaciens du monde le 29 août 2026.

2. Ligne Thionville-Bouzonville-Creutzwald-Forbach : poursuite des études

Dans un territoire marqué par d'importants déplacements quotidiens, notamment vers le Luxembourg, la Région Grand Est poursuit ses travaux sur l'axe ferroviaire Thionville-Bouzonville-Creutzwald-Forbach.

Après une première étude de mobilité menée avec le Département de la Moselle et les collectivités concernées en 2025, une nouvelle phase d'études va être engagée afin d'évaluer les conditions techniques et financières qui permettraient d'envisager une offre ferroviaire de voyageurs sur cette ligne aujourd'hui dédiée au fret.

Ce travail s'inscrit dans la stratégie de développement des mobilités portée par la Région, notamment sur le périmètre d'étude du futur SERM Lorraine-Luxembourg, avec l'objectif de renforcer les alternatives à la voiture et les liaisons entre les territoires.

Quels travaux seraient nécessaires ?

Les études, qui seront conduites par SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions, devront répondre à plusieurs questions : la ligne peut-elle accueillir des circulations voyageurs ? Quels travaux seraient nécessaires sur les voies, les passages à niveau et les gares ? Quel niveau d'investissement faudrait-il prévoir ?

Elles porteront notamment sur la capacité de la ligne à accueillir de nouvelles circulations ferroviaires, l'état de l'infrastructure, les éventuels besoins d'adaptation des 24 passages à niveau et les travaux nécessaires dans les gares.

Financées à parts égales par la Région et le Département, ces études représentent un investissement de près de 240 000 euros. Elles démarreront très prochainement et devraient se dérouler sur une période d'environ un an. Ces études qui s'engagent ont précisément vocation à fournir aux collectivités et à leurs partenaires les éléments techniques opérationnels et financiers nécessaires pour éclairer les décisions futures.

3. Fret ferroviaire et fluvial : investir dans les ports intérieurs pour décarboner le transport de marchandises

Chaque jour, près de 50 000 poids lourds empruntent les grands axes du Grand Est. Dans le même temps, des millions de tonnes de marchandises transitent chaque année par ses plateformes multimodales. Pour accompagner cette dynamique tout en réduisant l’empreinte carbone du transport, la Région engage plus de 12,3 millions d’euros dans la modernisation de ses infrastructures portuaires. De Strasbourg à Metz, d’Ottmarsheim à Thionville-Illange, ces investissements permettront de renforcer le fret ferroviaire et fluvial, de fluidifier les échanges économiques et de conforter la place du Grand Est comme carrefour logistique européen.

Des ports au cœur des mobilités de demain

À l’interface du rail, de la route et de la voie d’eau, les ports jouent un rôle stratégique dans l’organisation des flux de marchandises.

Pour répondre à la croissance des échanges tout en limitant les émissions de CO₂ et la congestion routière, la Région Grand Est poursuit sa stratégie en faveur du report modal en modernisant ses principales plateformes portuaires.

Du Rhin à la Moselle, un même objectif : accélérer le report modal

Dans le cadre du Contrat de Plan État-Région 2023-2027, la Région mobilise 12,3 millions d’euros pour accompagner le développement des infrastructures portuaires du Grand Est.

Au total, **plus de 48 millions d’euros de travaux** seront engagés sur plusieurs sites stratégiques :

- Strasbourg, Lauterbourg et Marckolsheim sur l’axe rhénan : 21,5 millions d’euros
- Metz, Nancy-Frouard et Thionville-Illange sur l’axe mosellan : 16,7 millions d’euros
- Ottmarsheim et Huningue-Village-Neuf dans le Sud Alsace : près de 10 millions d’euros.

Partout, le même objectif : permettre aux marchandises d’emprunter davantage le rail et le fleuve, deux modes particulièrement adaptés aux flux massifiés et aux longues distances.

Strasbourg prépare le doublement de son trafic ferroviaire

Avec 6,8 millions de tonnes de marchandises traitées chaque année, le Port Autonome de Strasbourg est l’un des principaux hubs logistiques du pays. Les études menées par le port identifient un potentiel de 400 000 conteneurs supplémentaires, soit l’équivalent d’un doublement du trafic ferroviaire à horizon 2035.

Pour accompagner cette croissance, le port créera de nouvelles voies ferrées, allongera ses capacités d’accueil pour les trains de 750 mètres et développera un nouveau terminal multimodal dédié aux flux conteneurisés.

En Lorraine, les ports se reconnectent pleinement au ferroviaire

Sur l'axe Moselle, la Région accompagne un vaste programme de modernisation des ports de Metz, Nancy-Frouard et Thionville-Illange.

- À Metz, les travaux permettront de créer de nouvelles voies ferrées, d'allonger les voies existantes et d'étendre les surfaces logistiques du terminal.
- À Nancy-Frouard, les infrastructures ferroviaires et les plateformes de manutention seront rénovées pour accompagner l'arrivée de nouveaux trafics liés notamment à la biomasse, au bois et aux matériaux recyclés.
- À Thionville-Illange, la remise en service de plusieurs kilomètres de voies ferrées et la modernisation des terre-pleins logistiques permettront d'atteindre à terme jusqu'à 300 000 tonnes de marchandises transportées par rail chaque année.

Le Sud Alsace mise sur le corridor européen du fret

À Ottmarsheim et Huningue-Village-Neuf, les investissements visent à renforcer les connexions ferroviaires et fluviales au cœur de l'espace trinational France-Allemagne-Suisse. De nouvelles voies ferrées seront créées avec la mise en place d'un hub ferroviaire de niveau international, les accès logistiques modernisés et un nouveau quai fluvial de 260 mètres aménagé sur le terminal de Huningue-Village-Neuf pour développer les échanges entre le train, le bateau et la route.

À Huningue-Village-Neuf notamment, le trafic ferroviaire pourrait passer de 30 000 tonnes aujourd'hui à 150 000 tonnes dans les cinq prochaines années, avec un objectif de 200 000 tonnes à plus long terme.

Des ports aux voies ferrées, des plateformes multimodales aux grands corridors européens, la Région Grand Est agit sur l'ensemble de la chaîne des mobilités. Cette vision d'ensemble constitue un atout majeur pour anticiper les besoins, mieux répartir les flux de marchandises et construire des solutions équilibrées, conciliant compétitivité économique, qualité de vie et transition écologique.

4. SERM de Reims : le projet prend forme !

Offrir des solutions de mobilité plus rapides, plus accessibles et plus durables aux habitants du bassin rémois, c'est l'objectif du futur Service Express Régional Métropolitain (SERM) de la région de Reims. Avec l'approbation de la convention de financement du projet, la Région Grand Est et ses partenaires franchissent une étape essentielle pour le lancement de la phase de préfiguration pour la mise en place d'un réseau de transport renforcé à l'échelle du territoire.

Construire ensemble le réseau de demain

Porté par l'État, la Région Grand Est, les intercommunalités du Grand Reims, de Châlons-en-Champagne et d'Épernay, ainsi que par les acteurs ferroviaires, le projet de SERM vise à mieux connecter Reims et les polarités urbaines de son bassin de vie. Cette démarche partenariale doit permettre de bâtir une réponse adaptée aux besoins de mobilité du territoire et aux enjeux de transition écologique.

Le futur SERM de la région de Reims a pour ambition de proposer une offre de mobilité globale, performante et accessible à l'ensemble des usagers, qu'ils soient actifs, étudiants, touristes ou habitants des territoires les moins bien desservis. Appuyé sur un renforcement de la desserte ferroviaire autour de l'étoile rémoise, le projet intégrera également d'autres solutions de déplacement, telles que les transports collectifs, le covoiturage et les mobilités actives, afin de faciliter les trajets du quotidien et de mieux connecter les territoires.

Au-delà de l'amélioration des déplacements, le SERM doit contribuer à accélérer la transition écologique en favorisant le report vers des modes de transport plus durables, renforcer la cohésion territoriale en améliorant l'accessibilité des zones périurbaines et rurales, et soutenir l'attractivité économique du bassin rémois. À terme, il permettra aux usagers de bénéficier d'une offre de mobilité plus simple, plus fiable et mieux coordonnée, grâce à des services intégrés d'information, de billettique et de tarification.

D'une durée prévisionnelle de douze mois, la phase de préfiguration permettra d'élaborer le dossier qui sera présenté à l'État en vue de l'obtention du statut de SERM. Les études porteront notamment sur la définition de l'offre de mobilité, des investissements nécessaires, du modèle de financement et de la gouvernance du projet. Elles seront menées dans le cadre d'une concertation associant les partenaires institutionnels, les acteurs socio-économiques et les usagers afin de construire une vision partagée du futur service.

Un engagement concret

Le coût total de cette phase de préfiguration s'élève à 1,9 million d'euros HT. La Région Grand Est y contribue à hauteur de **420 500 euros**, aux côtés de l'État, des intercommunalités partenaires, de SNCF Réseau, de SNCF Gares & Connexions et de SGP Développement.

Avec le lancement de la préfiguration du SERM de la région de Reims, la Région Grand Est poursuit le déploiement des Services Express Régionaux Métropolitains sur son territoire. Reims rejoint ainsi les démarches déjà engagées à Strasbourg, sur l'axe Lorraine-Luxembourg et celui de Mulhouse-Bâle, confirmant l'ambition régionale de développer des solutions de mobilité adaptées aux grands bassins de vie.

Le SERM de Strasbourg est aujourd'hui le projet le plus avancé, son dossier de demande de statut ayant été transmis à l'État en février 2026. Pour le SERM Lorraine-Luxembourg et celui de Mulhouse-Bâle, les travaux se poursuivent autour de la gouvernance, du financement et de la définition des services, avec pour objectif un dépôt des dossiers à l'automne 2026. L'entrée de Reims dans cette dynamique marque une nouvelle étape dans la construction d'un réseau de mobilités plus performant et mieux connecté à l'échelle du Grand Est.

5. Projet Ageli Impact : renforcer la souveraineté industrielle et énergétique française

Réunis en Commission permanente le 26 juin 2026, les élus de la Région Grand Est ont décidé d'accompagner une première séquence du projet Ageli Impact, à hauteur de 1 million d'euros, dans le cadre du projet global Alsace Géothermie Lithium (Ageli).

Porté par un consortium composé des sociétés ES PER Géothermie, LG Alsace et LP Alsace, en lien avec les groupes Électricité de Strasbourg et Eramet, ce projet vise à contribuer à l'approvisionnement de la filière française des batteries en carbonate de lithium de qualité batterie.

Répondre aux enjeux de la transition énergétique

Dans un contexte de décarbonation des usages et de développement de la mobilité électrique, les besoins européens en métaux stratégiques destinés à la fabrication de batteries sont en forte croissance. Le lithium, classé parmi les matières premières critiques par l'Union européenne, constitue un enjeu majeur pour la souveraineté industrielle européenne.

Le projet Ageli Global ambitionne ainsi de produire, à l'horizon 2032, environ 15 000 tonnes de carbonate de lithium de qualité batterie par an, à partir des ressources géothermales du nord de l'Alsace. Il associe la valorisation de la géothermie profonde, source d'énergie locale, décarbonée et pilotable, à l'extraction de lithium destiné à la filière batterie française.

Une nouvelle étape avant l'industrialisation

Après plusieurs années de travaux de recherche, d'études de cadrage, et d'avant-projets ayant permis de définir le scénario technique du projet, une nouvelle phase de développement est engagée depuis mars 2026.

Baptisée Ageli Impact, cette phase préalable à l'industrialisation vise notamment à :

- Approfondir la connaissance des formations géologiques concernées ;
- Confirmer les modèles de puits et les procédés d'extraction et de valorisation du lithium ;
- Sécuriser les sites du projet sur les plans foncier, réglementaire et environnemental ;
- Poursuivre les démarches favorisant l'acceptabilité locale du projet.

Cette étape comprend des tests de puits, des études techniques et d'ingénierie, ainsi que des travaux de développement expérimental destinés à confirmer l'accès à la ressource et à préparer les futures infrastructures industrielles.

Des retombées attendues pour le territoire

Le projet s'inscrit dans la stratégie française « Batteries » et participe au développement d'un savoir-faire industriel autour des métaux critiques et de la transition énergétique.

Les retombées attendues concernent notamment :

- Le positionnement du Grand Est au cœur de la chaîne de valeur française des batteries ;
- Le développement d'une expertise industrielle dans la production et la purification du lithium ;
- La montée en compétences de l'écosystème industriel régional, grâce aux activités de recherche, d'ingénierie et de développement associées au projet.

Le procédé développé vise par ailleurs une extraction du lithium à faible empreinte carbone, tout en valorisant la production d'énergie renouvelable issue de la géothermie.

Un soutien régional de 1 million d'euros

Au regard du caractère structurant du projet pour le territoire et de ses perspectives de développement industriel, la Région Grand Est a décidé d'accorder une subvention globale de 1 million d'euros pour la réalisation d'une première séquence d'Ageli Impact.

Cette aide est répartie entre :

- 472 063 euros en faveur de ES PER Géothermie ;
- 527 937 euros en faveur de LG Alsace.

Avec cet engagement, la Région Grand Est réaffirme son soutien aux projets industriels innovants qui contribuent à la transition énergétique, à la souveraineté industrielle et au développement économique des territoires. En accompagnant cette nouvelle étape du projet Ageli Impact, elle démontre sa volonté d'ériger le Grand Est parmi les régions de choix dans les filières stratégiques liées aux batteries, aux énergies renouvelables et aux matières premières critiques.

6. La Région Grand Est mobilise 4 millions d'euros supplémentaires pour accélérer la modernisation de l'industrie régionale

La Région Grand Est renforce son engagement en faveur de la compétitivité industrielle en lançant un nouvel axe du programme France 2030 régionalisé consacré aux projets de modernisation et d'adoption de technologies avancées. Pour accompagner cette dynamique, la Région mobilise une enveloppe de 4 millions d'euros, qui sera abondée à parité par l'État.

Cette nouvelle mesure s'inscrit dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA4) et du Pacte pour l'Industrie adopté par la Région. Elle vise à soutenir les entreprises industrielles du Grand Est dans leurs projets de transformation, afin de renforcer leur compétitivité, leur résilience et leur capacité à relever les défis économiques, technologiques et environnementaux.

Concrètement, ce dispositif s'adresse aux TPE, PME et ETI industrielles qui souhaitent investir dans des équipements ou des solutions innovantes. Il permettra notamment de financer l'acquisition de robots, d'équipements industriels connectés, de logiciels avancés de gestion de la production, ainsi que des solutions liées à la cybersécurité, au traitement des données ou à la connectivité industrielle.

Le programme soutiendra également des projets de modernisation plus ambitieux, tels que la diversification des activités industrielles, le développement de nouvelles productions ou encore la création de nouvelles capacités industrielles sur le territoire. L'objectif est de favoriser des investissements à fort impact sur l'emploi, la productivité et la souveraineté industrielle.

Dans le Grand Est, une attention particulière sera portée aux secteurs stratégiques liés aux enjeux de souveraineté nationale et européenne, notamment les filières de l'énergie — dont le nucléaire —, de la défense, de la sidérurgie et de la fonderie. Les projets de relocalisation ou de réinternalisation d'activités industrielles seront également prioritaires.

Le lancement de l'appel à projets régional est prévu le 2 juillet 2026. Il sera opéré par Bpifrance, déjà partenaire de la Région dans le déploiement des volets innovation du programme France 2030 régionalisé.

Avec ce nouvel investissement, la Région Grand Est confirme sa volonté d'accompagner la transformation de son tissu industriel et de faire du territoire un acteur majeur de l'industrie de demain, innovante, durable et créatrice d'emplois.

7. Du laboratoire au territoire : soutien à 42 initiatives de culture scientifique

Réunis en Commission permanente ce jour, les élus régionaux ont voté l'accompagnement de 42 projets dans le cadre de son appel à projets « Soutien à la Culture Scientifique, Technique et Industrielle 2026 », pour un montant total de plus de 886 000 euros.

La Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI) constitue un levier essentiel pour permettre au grand public et aux scolaires de mieux comprendre les évolutions scientifiques, les innovations technologiques et les enjeux sociétaux qui les accompagnent. Elle contribue également à sensibiliser les citoyens aux métiers de l'industrie et aux grandes transitions environnementales, économiques et numériques.

Cette action s'inscrit dans les orientations de la Stratégie Régionale de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI), du Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) ainsi que de la démarche Grand Est Région Verte. L'édition 2026 de l'appel à projets accompagne également les ambitions du Pacte Industrie adopté par la Région.

Les projets retenus contribuent notamment à la diffusion de l'innovation, à la sensibilisation aux usages de l'intelligence artificielle, à l'orientation vers les métiers industriels et au renforcement des coopérations entre recherche, médiation scientifique et acteurs économiques.

Les 42 projets bénéficiant d'un soutien régional se répartissent selon trois grandes priorités :

- Construire un réseau régional professionnel de CSTI (6 projets soutenus pour 98 388 euros)
- Déployer des opérations sur l'ensemble du territoire du Grand Est (19 projets soutenus pour 414 593 euros)
- Promouvoir la recherche et l'innovation en Grand Est (17 projets soutenus pour 373 887 euros)

Parmi les actions soutenues figurent des manifestations régionales majeures comme la Fête de la Science, des initiatives de médiation autour de l'intelligence artificielle, du numérique, de la santé, de l'énergie ou encore de la biodiversité, ainsi que plusieurs projets favorisant la rencontre entre chercheurs, citoyens, établissements d'enseignement supérieur et entreprises.

8. « Résilience des forêts » : un nouveau dispositif pour adapter les forêts au changement climatique

Face à l'intensification des sécheresses, aux attaques parasitaires et à la fragilisation croissante des peuplements forestiers, la Région Grand Est renforce son action en faveur de l'adaptation des forêts au changement climatique, via un nouveau dispositif baptisé « Résilience des forêts ». Son objectif est de maintenir la multifonctionnalité des forêts : poursuivre la production de bois en tant que matériau renouvelable, tout en préservant la biodiversité forestière et la capacité d'accueil du public en forêt. Il accompagne les propriétaires forestiers dans une gestion plus durable et mieux adaptée aux défis climatiques.

Inscrit dans les stratégies [Ambition 2030](#) (dont l'objectif est d'engager 50 % des exploitations dans les transitions d'ici 2030) et [Grand Est Région Verte](#) (démarche de planification écologique à l'échelle régionale), ce programme inédit répond à un enjeu majeur : mieux connaître les forêts pour mieux les préparer aux évolutions à venir. Construit en concertation avec les acteurs de la filière forêt-bois, il complète les dispositifs existants en soutenant non seulement les investissements, mais aussi les démarches d'observation, de diagnostic et de gestion indispensables à l'adaptation des massifs forestiers.

Le dispositif repose sur cinq volets complémentaires :

- ✓ **Mieux connaître les caractéristiques des peuplements forestiers**, pour aider les propriétaires à choisir les essences d'arbres les plus adaptées aux conditions locales et au climat de demain ;
- ✓ **Suivre l'évolution des forêts dans le temps**, grâce à des relevés réguliers sur des parcelles de référence permettant de mieux comprendre les effets du changement climatique ;
- ✓ **Préserver les sols lors des travaux forestiers**, en maintenant des itinéraires dédiés au passage des engins afin de limiter leur impact sur les milieux naturels ;
- ✓ **Favoriser le renouvellement naturel des forêts**, en soutenant des actions permettant de mieux équilibrer la densité du gibier et la capacité des jeunes arbres à se développer ;
- ✓ **Remettre en état des peupleraies abandonnées**, pour préserver une ressource importante pour la filière bois régionale et valoriser des parcelles aujourd'hui délaissées.

Principalement destiné aux propriétaires forestiers privés, ce dispositif est une première version expérimentale destinée à s'adapter au mieux aux besoins des propriétaires forestiers et acteurs de terrain. Il a vocation à évoluer au fil des retours d'expérience et pourra être élargi à de nouveaux bénéficiaires et à de nouvelles actions dès 2027.

Avec « Résilience des forêts », la Région Grand Est affirme sa volonté d'accompagner concrètement les acteurs forestiers dans la préservation et l'adaptation d'un patrimoine essentiel à la biodiversité, à l'économie et à l'attractivité du territoire.

9. Culture : 4 millions d'euros pour la rénovation et l'extension de l'Opéra-Théâtre de l'Euro-métropole de Metz

Une subvention de 4 millions d'euros a été votée pour accompagner le vaste programme de réhabilitation et d'extension de l'Opéra-Théâtre de l'Euro-métropole de Metz, équipement culturel emblématique du territoire.

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'investissement des grandes institutions culturelles, la Région accompagne les projets qui contribuent à un développement culturel durable, à l'amélioration de l'accès à la culture pour tous et au rayonnement des territoires. Cette opération s'inscrit pleinement dans cette ambition en conjuguant préservation du patrimoine, modernisation des équipements et transition énergétique.

Mis en service en 1752 et classé au titre des monuments historiques pour ses façades et toitures, l'Opéra-Théâtre de Metz constitue un acteur majeur du spectacle vivant dans le Grand Est. Aujourd'hui, le bâtiment nécessite une rénovation d'envergure afin de répondre aux normes d'accessibilité, d'améliorer ses performances énergétiques et d'adapter ses espaces aux exigences contemporaines de création et de diffusion artistique.

Le projet prévoit la restructuration complète des espaces existants ainsi que la création de nouvelles extensions. La salle de spectacle sera entièrement restaurée, avec notamment une fosse d'orchestre agrandie et des équipements scéniques modernisés. Les espaces techniques, les ateliers de décors et de costumes, les loges et les locaux dédiés aux artistes bénéficieront également d'importants aménagements. Les travaux intégreront par ailleurs plusieurs mesures visant à réduire la consommation énergétique du bâtiment, notamment le recours à l'éclairage LED et la modernisation des installations de traitement d'air.

Porté par l'Euro-métropole de Metz, maître d'ouvrage de l'opération, ce programme représente un investissement global de **33,4 millions d'euros**, financé conjointement par l'État, la Région Grand Est, le Département de la Moselle et l'Euro-métropole de Metz. Les travaux, engagés en septembre 2025, devraient s'achever en décembre 2027.

Par ce soutien exceptionnel de 4 millions d'euros, la Région Grand Est réaffirme son engagement en faveur d'équipements culturels performants, accessibles et durables, au service des artistes, des professionnels de la culture et de l'ensemble des habitants du territoire.

10. Création numérique et jeu vidéo : une aide de 197 000 euros pour 13 projets innovants

Une aide de 197 000 euros a été attribuée pour la réalisation de 13 projets innovants retenus dans le cadre des appels à manifestations d'intérêt « Culture & Création numérique » et « Prototypage de jeu vidéo ».

À travers ces dispositifs, la Région entend encourager l'émergence de nouvelles formes de création artistique intégrant les technologies numériques, soutenir l'innovation dans les secteurs culturel et patrimonial, et renforcer l'écosystème régional du jeu vidéo. Les projets accompagnés visent notamment à développer de nouveaux usages culturels, favoriser les collaborations entre acteurs culturels et économiques et faire du Grand Est un territoire d'excellence dans les industries créatives numériques.

Le soutien régional se répartit entre 176 000 euros en investissement et 21 000 euros en fonctionnement, complétés par une enveloppe de 5 000 euros dédiée à l'accompagnement des lauréats de l'appel « Prototypage de jeu vidéo ». Les projets retenus ont été sélectionnés par des comités d'experts issus des secteurs de la création culturelle, du numérique et du jeu vidéo.

11. Le Tour de France 2028 fera rayonner les territoires du Grand Est



En accueillant à Reims le Grand Départ du Tour de France 2028 ainsi que les quatre premières étapes de l'épreuve, la Région Grand Est s'affirmera comme une vitrine internationale de l'excellence sportive. Du 24 au 27 juin 2028, elle vibrera au rythme de la plus prestigieuse course cycliste au monde, offrant à ses habitants, à ses visiteurs et à l'ensemble de ses territoires un événement populaire, festif et fédérateur d'une portée exceptionnelle.

Porteuse du projet auprès d'Amaury Sport Organisation (ASO), la Région Grand Est coordonnera un large partenariat associant notamment la Ville de Reims, les collectivités hôtes, ainsi que les acteurs économiques et associatifs du territoire, afin que cet événement bénéficie au plus grand nombre.

Une formidable vitrine pour les territoires du Grand Est

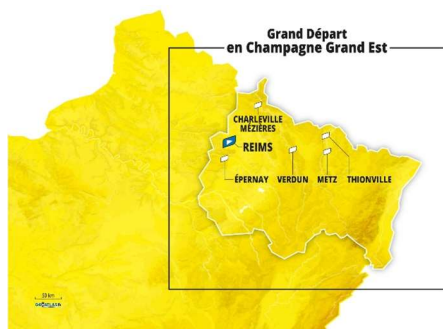
Le Grand Départ 2028 constituera un formidable accélérateur pour l'ensemble des territoires traversés. Les retombées économiques pour le commerce local sont d'ores et déjà estimées à près de 15 millions d'euros sur l'ensemble du parcours régional.

Au-delà de ces bénéfiques immédiats, le Tour de France représente un puissant levier de développement touristique, capable d'attirer de nouveaux visiteurs et de renforcer durablement l'attractivité des destinations du territoire.

Pensé comme un projet partenarial de grande ampleur, ce Grand Départ a également vocation à laisser une empreinte positive et durable en valorisant les initiatives locales, la pratique du vélo et les énergies qui font vivre les territoires du Grand Est au quotidien.

Un événement populaire au bénéfice des habitants

Le Grand Départ 2028 sera également l'occasion de proposer aux habitants un événement festif et fédérateur autour de la pratique du vélo et des valeurs du sport. De Reims aux territoires ruraux traversés par le parcours, cette dynamique contribuera à renforcer le sentiment de fierté et d'appartenance des habitants.



➤ EN SAVOIR PLUS

Les étapes : Reims, Charleville-Mézières, Epernay, Metz, Thionville, Verdun

Téléchargez [le dossier de presse du Grand Départ 2028](#)